

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020

## **Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur** **« Une étape majeure est franchie »**

La Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA) est le chantier ferroviaire le plus important du XXI<sup>ème</sup> siècle pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conçue pour désaturer les nœuds ferroviaires de Marseille, Toulon, Nice et de la Côte d'Azur, la LNPCA répond aux besoins de transports du quotidien de ces aires métropolitaines et à la volonté d'amélioration du réseau existant.

Ce projet, dont la pertinence a été confirmée dès 2018 par le Conseil d'Orientations des Infrastructures (COI), a fait l'objet d'une concertation publique de juin à octobre 2019. Des propositions concernant notamment les phases 1 et 2, ont ensuite été validées par le comité de pilotage du 22 novembre 2019 qui réunit, à l'échelle régionale, l'État et les collectivités locales concernées par l'ensemble du projet.

Aujourd'hui, par une décision ministérielle, le Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports, Jean-Baptiste DJEBBARI, vient confirmer la poursuite des grandes étapes des phases 1 et 2 en accord avec le calendrier annoncé et la continuité des études pour les phases 3 et 4. Plus encore, une enquête d'utilité publique, dès 2021, permettra de franchir une nouvelle étape vers la déclaration d'utilité publique.

Ainsi, la phase 1 portera notamment sur la réalisation de la gare TGV de Nice Aéroport dotée de 4 voies à quai, des aménagements de la navette toulonnaise, du réaménagement du plateau de la gare de Marseille-Saint-Charles et des voies des faisceaux Est et Ouest qui y convergent, puis la phase 2 concernera en particulier la réalisation des aménagements entre Cannes et Nice de la navette azurienne et de la traversée ferroviaire souterraine de Marseille.

*« Cette décision ministérielle importante confirme la pertinence de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA) qui représente une véritable opportunité pour les territoires desservis.*

*La réalisation de ce projet permettra de structurer les dynamiques socio-économiques, urbaines et péri-urbaines en faveur de la cohésion régionale et constituera un outil majeur pour un aménagement et une mobilité durables, écologiques et solidaires dans l'arc méditerranéen entre l'Espagne, la France et l'Italie. »*  
Pierre DARTOUT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

*« Cette décision marque un tournant majeur dans la réalisation de la LNPCA et confirme l'engagement sans faille de l'État et des collectivités pour faire aboutir ce projet. Il est d'ailleurs complémentaire des efforts réalisés ces derniers mois pour les petites lignes du territoire.*

*Aujourd'hui, nous attendons une mobilisation des équipes de SNCF Réseau qui permettront de mener à bien cette concertation.*

*Nous attendons aussi la création d'une mission de financement par l'État, qui pourrait prendre la forme d'une société de projet dédiée. Elle permettrait de fixer les modalités de financement et de définir les futures étapes de cette Ligne Nouvelle tant attendue. Il nous faut maintenant aller plus loin encore et tout mettre en œuvre pour que ce projet devienne une réalité »* déclare Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

### **Contacts Presse :**

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Service de Presse : +33 (0) 4 84 35 41 30 ;  
[pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)  
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 04.91.57.51.64 - [servicedepresse@maregionsud.fr](mailto:servicedepresse@maregionsud.fr)